

Destinataire(s):

BOISSON "JEAN CUISTOT TRAITEUR"

Nº échantillon : L_2020.2280.1

152, av. du Général de Gaulle - B.P. 80029 - 17430 TONNAY-CHARENTE

Téléphone 05 46 82 38 55 - Fax 05 46 82 38 65

E-mail: contactl@bioval.fr Site: www.bioval.fr

RCS B 379 003 361 (90B40) - APE 7120B

"JEAN CUISTOT TRAITEUR" Monsieur BOISSON Sébastien 31, avenue de l'océan

17510 CHIVES

RAPPORT D'ANALYSE D'HYGIENE ALIMENTAIRE

Plat cuisiné, sauce ayant subi un traitement thermique et produit traiteur (quiche, pizza...)

Tonnay-Charente, le 2 juin 2020

Nature du prélèvement* Manchons de canards confits au coco à J+3

 Date de prélèvement
 28/05/2020
 Numéro de lot*
 222 520 PLR

Heure de prélèvement6h45Température prélèvement°CDate de réception28/05/2020Température de transport à réception2°C

Date de mise en analyse 28/05/2020 Etat du produit Cuit, réfrigéré, operculé

 Date de fabrication*
 25/05/2020
 Lieu de prélèvement
 Chambre froide produit fini 3,2°C

 Date limite de consommation*
 28/05/2020
 Mode de prélèvement
 Prélèvement par Leduc F.

Fournisseur* Fabrication maison Etablissement

^{*} Données transmises par le client

Paramètre(s)	Méthode(s)	Unité(s)	Critère(s)	Résultat(s)	Conclusion(s)
@ Dénombrement des micro-organismes à 30°C	NF EN ISO 4833-1	ufc/g	1 000 000	Présence <4000	
@ Dénombrement de bactéries lactiques mésophiles	NF ISO 15214	ufc/g		<1000	
Calcul du ratio flore totale / flore lactique	Calcul		100	1	Satisfaisant
@ Dénombrement des Escherichia coli	NF ISO 16649-2	ufc/g	10	<10	Satisfaisant
@ Dénombrement de Clostridium perfringens à 37°C	NF EN ISO 7937	ufc/g	30	<30	Satisfaisant
@ Dénombrement de Staphylocoques à coagulase + à 37°C	NF EN ISO 6888-2	ufc/g	100	<100	Satisfaisant
@ Recherche de Salmonella spp	IRIS Salmonella BKR23/07-10/11	/25g	Absence	Non détecté	Satisfaisant

Conclusion : Echantillon ne présentant que des paramètres microbiologiques satisfaisants.

La conclusion prend seulement en compte les résultats des paramètres pour lesquels un critère est édité.

Critères basés sur règlement (CE) 2073/2005 et modifications et avis de l'ANSES, guides des fédérations professionnelles ou cahiers des charges internes.

Date de validation : 02/06/2020

Céline BOYER Direction Gérance



L'accréditation de la section ESSAIS du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation identifiées par le signe @. La conclusion est couverte par l'accréditation si tous les paramètres sont accrédités. Les critères relèvent de la compétence du laboratoire et ne sont pas couvertes par l'accréditation. Ce rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à essai. La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures (sur demande). Expression des résultats d'analyses N: moyenne pondérée à partir 2 dilutions successives. N': nombre à partir de la dernière dilution. Ne : nombre estimé à partir de la première dilution.

Pour tout échantillon fourni par le client les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Tout résultat pouvant porter atteinte à la santé publique doit faire l'objet d'une déclaration de ESSAIS votre part auprès des services officels. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.